

N°	1	5	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- NATURA 2000 : animation du suivi et de la mise en œuvre du DOCOB (dont convention de partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie)</p>	<p>L'an deux mil huit</p> <p>Le vendredi 24 octobre à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.</p> <p>Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, VANSEVENANT.</p> <p>Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. ARCILLON, JACOB (pouvoir à M. Vansevenant), JUMEL, MAUGEZ (pouvoir à M. Pecquery), SENEAL.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>9 octobre 2008</p>	<p><u>- NATURA 2000</u></p> <p>M. DUHAMEL indique que le COPIL Natura 2000 a validé le 3 juillet dernier le document d'objectifs (DOCOB) du site « Vallée de la Bresle » pour lequel l'EPTB était opérateur. Avec l'accord du Président PECQUERY et sous réserve d'un accord des membres du Conseil d'administration, il a indiqué au cours de cette session que l'EPTB pourrait se positionner comme futur animateur sur le suivi et l'animation de ce DOCOB.</p> <p>M. BILLARD présente le projet de dépenses prévisionnelles sur l'animation et le suivi du DOCOB, pour l'année 2009. Ce projet comprend entre autre la mise à disposition à mi-temps d'un agent (chargé de mission) ainsi qu'un partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie pour les aspects techniques de la mise en œuvre des contrats Natura 2000 notamment.</p> <p>Le Conservatoire propose, à travers ce projet de convention, un partenariat qui s'articulera autour des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Montage de deux contrats Natura 2000 sur pelouses</u> (démarchage en commun des propriétaires, diagnostic écologique, établissement du programme des travaux avec les ayants-droit, négociation contractuelle, organisation de la consultation des entreprises et récolte des devis, transmission des pièces nécessaires au montage des contrats), - <u>Montage d'un projet de programme de mesures agri-environnementales</u> pelouses et prairies (diagnostic de territoire, évaluation de la faisabilité et de l'acceptabilité des cahiers des charges par les agriculteurs, calage éventuel du contenu des cahiers des charges, analyse du dispositif le plus pertinent, présentation éventuelle avec l'EPTB en CRAE ou en comité GT) - <u>Contribution avec la chambre d'agriculture au montage de trois contrats de mesures agri-environnementales</u> (diagnostic écologique) ou à défaut montage d'un contrat Natura 2000 supplémentaire.
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 8</p> <p>Votants 10</p>	<p>S'agissant du financement, le Conservatoire recherchera directement les financements auprès de l'Etat (dans le cadre de la convention pluriannuel d'objectifs passée entre lui et la DIREN Picardie) et de l'Europe (FEADER).</p> <p>L'animation de Natura 2000 est prise en charge à 100% par l'Etat et l'Europe.</p> <p><i>Le Conseil d'administration donne son accord pour que l'EPTB Bresle se porte candidat à l'animation du suivi du DOCOB « Vallée de la Bresle ». Il autorise le Président à prendre toutes dispositions pour conduire à bien cet objectif sur la durée nécessaire à son accomplissement (dépôt d'un dossier de candidature auprès des services de l'Etat, demande de financement, signature de la convention avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie,...).</i></p>

**Pour extrait conforme,
Le Président de l'Institution,
Jacques PECQUERY**